

Violence au travail

Harcèlement sous silence concerté

Alors que le réalisateur de l'antenne France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur est disponible, alors que se succèdent des événements sportifs, culturels sur nos réseaux de diffusion, notre réalisateur est une nouvelle fois mis à l'écart.

Il n'est jamais sollicité pour réaliser ces événements.

Depuis 2016, année de son intégration par voie judiciaire, une maltraitance organisationnelle orchestrée par la direction avec une politique RH agressive maintient notre réalisateur en sous-emploi.

Ses compétences pourtant appréciées ne sont pas exploitées. Les managers préfèrent nous priver de sa valeur ajoutée.

A chaque fois la technique est la même. Des « chefaillons » qui aimeraient être khalifes à la place du khalife mettent en place des projets numérique en secret.

Sous couvert du Graal de la fameuse Unité de Compétence Complémentaire de « mise en image », ils n'ont qu'un but : supprimer le métier de réalisateur et pour y parvenir, ils valorisent certains salariés tout en écrasant d'autres.

Pourtant le recours est prioritaire pour les réalisateurs, a fortiori quand ils sont permanents.

La disposition de l'article 4.1 de l'accord U.C.C. du Réseau France 3 doit s'appliquer pleinement :

*« Pour la planification du personnel, l'Entreprise veillera, à chaque fois que cela est possible, à planifier en priorité, sur les activités relevant également de la pratique de compétences complémentaires, **les salariés-e-s CDI occupant ces mêmes activités au titre de leur emploi**, dans le respect des organisations du travail et de la réglementation en matière de temps de travail. »*

Au rythme où les outils évoluent, aucun d'entre nous, aucun métier n'est à l'abri de la sous-activité. Il est urgent d'agir contre ces pratiques qui consistent à monter des professions et des salariés les uns contre les autres, urgent de défendre nos périmètres, urgent de se faire respecter.

Cette mise en sous activité délibérée est une forme de harcèlement organisationnel.

Marseille le 10 février 2021